



NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 5 Maximum : 8

PUBLIC VISÉ

Personnel technique ou ingénierie intervenant dans la conception et/ou l'installation d'ouvrages de colonnes électriques NF C 14-100.

PRÉ-REQUIS

Notions sur les règles fondamentales des installations de colonnes électriques et des exigences techniques de la NF C 14-100.

Chaque stagiaire devra disposer de :

- Un ordinateur avec un microphone et une caméra
- Une bonne connexion Internet
- Un environnement calme pour suivre la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas - Vidéos - Animations
- Support de formation
- Présentation et utilisation des logiciels constructeurs / notes de calculs.

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

MOYENS TECHNIQUES

Classe virtuelle utilisant l'outil ZOOM

ÉVALUATION DES ACQUIS

- Contrôle des connaissances par des quizz
- Évaluation des acquis en fin de session, sous forme de QCM.

SUIVI

- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire.



500€ HT/stagiaire

NF C 14-100 : MAÎTRISE DES RÈGLES FONDAMENTALES BÂTIMENTS COLLECTIFS NEUFS ET EXISTANTS OUVRAGES DE COLONNES ÉLECTRIQUES

C 14-100 (2 jours - 14 heures)

FORMATION À DISTANCE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'utiliser la norme dans son approche théorique. Ils seront en mesure d'appréhender ou se perfectionner sur les dernières évolutions de la norme NF C 14-100 et leurs impacts sur la réalisation des installations électriques d'ouvrages de colonnes électriques (neufs & existants).

PROGRAMME

La Norme NF C 14-100 et ses chapitres

- La norme NF C 14-100, textes associés, chapitres, tableaux, ...
- Les dernières évolutions associées à la NF C 14-100
 - Amendement A1 (Mars 2011)
 - Amendement A2 (Août 2014)
 - Amendement A3 (Mars 2016)

Références normatives & réglementaires

Focus sur les guides pratiques :

- UTE C 15 103, C 15 520, C 15 755

Responsabilité de l'intervenant

Limite des interventions à travers un exercice pratique de dossier de branchement GRD-ELD*

Rappel des bonnes pratiques de mise en œuvre

- Sécurité des intervenants
- Bonnes pratiques de mise en œuvre
- Colonnes provisoires

Sujets libres :

Présentation des différentes attestations de conformités visées par CONSUEL et l'impact pour la mise sous tension de point de livraison

*GRD = Gestionnaire Réseau de Distributeur

*ELD = Entreprise Locale de Distribution

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com